

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 3 novembre 2016

L'an deux mille seize, le 3 novembre 2016 à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Noëlle HUGUENIN, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ **Indemnités de conseil au comptable public**
- ⇒ **Régie de recette : avenant n° 01**
- ⇒ **Election d'un membre du conseil Municipal au sein du CCAS**
- ⇒ **INFORMATIONS DIVERSES**

Convocation adressée le : 26 octobre 2016

Présents : MMES Noëlle HUGUENIN, Muriel CUENIN, Marie-Paule MASSON, Marie MATHIEU
MM. Nicolas HAYOTTE, Joël JACQUEMIN, Anthony LANGEVIN, Claude LHUILLIER, Julien POTHIER,
Yvan RIVAT, Jean-Maurice THAILLARD

Absents :

Secrétaire : Mme Muriel CUENIN

Approbation du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 septembre :
Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte rendu à l'unanimité.

N° DCM 50/2016	<u>INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC</u> <u>ANNEE 2016</u>
--------------------------	--

Vu le décret 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État.

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixant les conditions de l'attribution de l'indemnité de conseil aux receveurs des communes et des établissements publics locaux.

Madame Le Maire précise que l'indemnité à taux plein est de 393,77€ net. Pour mémoire en 2015, le taux attribué par la commune était de 60%. Comme les dotations aux communes diminuent, Madame le Maire propose trois taux afin d'en discuter avec l'assemblée délibérante. Les différents taux sont :

Taux à 60% : 215,33 € net,

Taux à 50% : 179,16 € net,

Taux à 40% : 143,33 € net.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix pour et une abstention (Mme Marie-Paule MASSON)

DECIDE :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- de prendre acte de l'acceptation du receveur municipal et de lui accorder l'indemnité de conseil pour l'année 2016,
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité.

- d'attribuer l'indemnité de Mme Sylvie DIEUDONNE, responsable de la Trésorerie EPINAL POINCARE, à hauteur de 50% = 196.88 € brut.

Indemnité de conseil correspondant à 50% = 196.88 € brut

236.26 € - 20,93€ (C.S.G – RDS – 1%) = 179,16 € net.

N° DCM 51/2016	<u>REGIE DE RECETTE</u> <u>AVENANT N° 1</u>
-------------------	--

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 37/2015 prise le 29 juin 2015 concernant la création d'une régie de recette.

Dans son article 3, il a été omis les versements au Centre Communal d'Action Sociale :

Il y a donc lieu de rajouter :

- Repas organisé par le CCAS
- Dons divers y compris les dons pour le CCAS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE Mme le Maire à signer l'avenant n°1 relatif à la régie de recette.

N° DCM 52/2016	<u>ELECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S)</u>
-------------------	---

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception le 21 octobre dernier d'un courriel de M. Julien POTHIER Conseiller Municipal par lequel il fait part de son souhait de ne plus siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social de Domèvre sur Avière.

Afin que le conseil d'administration du CCAS soit au complet, il y a lieu d'élire une personne du Conseil Municipal, Mme le Maire demande si un élu est intéressé pour y siéger.

Un seul candidat : M. Yvan RIVAT

A été élu à l'unanimité :

M. Yvan RIVAT

M. Anthony LANGEVIN demande de rappeler qui sont les représentants élus au sein du CCAS. Il lui est répondu : Muriel CUENIN, Joël JACQUEMIN, Claude LHUILLIER et Jean-Maurice THAILLARD ainsi que Noëlle HUGUENIN (présidente du CCAS).

INFORMATIONS DIVERSES

Conseil d'école élémentaire à Uxegney

Mmes CUENIN Muriel et Marie-Paule MASSON donnent lecture du compte rendu du nouveau conseil d'école qui s'est réuni le 17 octobre dernier à 18 H 00.

166 élèves scolarisés pour l'année 2016/2017

Une seule liste de parents d'élève pour les élections. Pour information, Mme NAZIMEK a été élue membre titulaire du conseil nouvellement mis en place et pour lequel il a été rappelé les attributions.

Le règlement intérieur a été modifié et approuvé à l'unanimité.

Il a été noté des retards d'élèves de plus en plus récurrents. Concernant l'hygiène et la santé, il est recommandé de ne pas envoyer son enfant malade à l'école car cela perturbe le bon déroulement des cours.

Le 13 septembre à l'école, un premier exercice incendie a eu lieu.

Monsieur Rozenski, DDEN, interpelle les élus sur la réalisation d'un exercice d'évacuation du bus qui transporte les enfants de Domèvre sur Avière. Le transport étant de la compétence de la CAE, la question a été posée pour savoir qui devait l'initier.

Le compte-rendu complet reste à disposition en mairie.

Réunion sur les risques de cambriolage

À l'initiative du CCAS, une réunion d'information sur les risques de cambriolage a eu lieu le 18 octobre dernier en présence du Major ERGOT et de l'Adjudant ROY, Officier de Police Judiciaire et Référent Sûreté.

Une quarantaine de personnes se sont déplacées. Après une présentation par les forces de l'ordre, les échanges se sont faits naturellement. Chacun a pu apprécier le contenu de cette réunion.

Travaux PRM:

Mme le Maire rappelle l'information donnée lors de la réunion de conseil du 22 septembre dernier concernant la recherche d'implantation de l'armoire de rue PRM (point de raccordement mutualisé) pour la montée en débit sur la commune. L'endroit le plus adapté a été arrêté, ce sera devant le garage SIAUX, rue Principale.

La Société SPIE EST, mandatée par le Conseil Départemental, vient d'adresser une demande d'autorisation de voirie pour effectuer les travaux rue principale à hauteur du virage en bas de la rue des Frères Mourot pour l'aménagement d'un PRM. Ceux-ci se dérouleront à partir du 21 novembre 2016 pour une durée de 42 jours maximum. SPIE EST a également transmis une demande d'arrêté de circulation.

Commission Travaux:

Le 15 octobre dernier, la commission s'est réunie pour les travaux évoqués lors de la réunion de conseil du 22 septembre dernier et pour lesquels des devis avaient été établis. Pour mémoire, il s'agit de trous ou de rétrécissement de chaussée à Perrey ainsi que sur une portion de la rue du Fincieux.

Il a été décidé d'effectuer les travaux à Perrey avant la période hivernale, la rue du Fincieux est programmée pour 2017.

Des travaux de raccordement à l'assainissement de la construction MURINGER, Voie de Chavelot pour un montant s'élevant à 2 786 € H.T.

Ces différents travaux ont été exécutés la semaine dernière par l'entreprise VALDENNAIRE de Les Forges.

Taux 2017 de redevance pour pollution domestique et pour modernisation des réseaux de collecte

L'agence de l'eau Rhin-Meuse vient de communiquer le taux de collecte pour l'année à venir, il sera de 0,233 €/m³, identique à celui de 2016.

Mme le Maire informe que la prime pour résultat d'assainissement au titre de l'année 2015 s'élève à 2 000.00 € dont 500.00 € pour le bilan annuel. Elle félicite le travail fourni par les deux adjoints en charge du fonctionnement de la station d'épuration.

Prime de résultat en assainissement collectif au titre de l'année 2015

De même, la prime de résultat en assainissement collectif pour la station de traitement des eaux usées de Domèvre sur Avière attribuée au titre de l'année 2015 s'élève à 2 000 €. (Pour mémoire, 1500 € pour 2014).

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours):

Mme le Maire informe qu'une manœuvre des pompiers aura lieu dimanche 6 novembre 2016 dans le bâtiment de la mairie de 7h30 à 10h30.

Médiathèque d'Uxegney

Mme le Maire fait part de l'inauguration de la médiathèque d'Uxegney, celle-ci aura lieu le samedi 12 novembre 2016 à 10 H 00, elle demande à Marie-Paule de représenter la Commune.

Réunion 0 pesticide dans ma commune

M. Jean-Maurice THAILLARD, Adjoint, s'est rendu en compagnie de Philippe THOUVENIN, employé en contrat d'accompagnement dans l'emploi à une matinée technique à Jeuxy.

Présentation par la FREDON et l'Agence de l'Eau

Points abordés :

Suppression des produits phytosanitaires dans les communes

Nous n'en utilisons plus à Domèvre

Technique en général utilisé pour nos villages :

Désherbage manuel et thermique

Visite de Jeuxy : Cimetière, zone humide etc

Réunion SATESE

M. Jean-Maurice THAILLARD, Adjoint, s'est rendu à la réunion d'assistance réglementaire groupée qui se substitue à la visite individuelle habituelle.

Elaboration des documents pour la station d'épuration

- Cahier de vie
- Règlement de service
- Bilan de Fonctionnement
- Nouveau RPQS

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

1) **Bilan politique vélo**

Tarifs location :

- VTT et VTC 1/2 journée 8€ - 5€ (enfants)
- VTT et VTC journée 12€ - 6€ (enfants)
- VAE 1/2 journée 12 €
- VAE journée 18 €

Bilan location début d'avril à fin aout

- EPINAL : 939 Locations 8 992 €
- BOUZEY : 471,5 Locations 4 225 €
- CHARMES : 43 Locations 438 €

Entretien et animation de 991 kms itinéraires VTT et 73 kms relatifs au véloroute Charles Le Téméraire
Circuits téléchargeables sur : <http://epinalvelo.fr/>

2) **Maison des services au public (MSAP)**

L'agglomération d'Epinal en partenariat avec le PETR du Pays d'Epinal conviennent d'organiser un guichet d'accueil polyvalent du public.

Demande de subventions et budget pour les Maisons des Services au Public :

CHARMES
VINCEY
LA VERRERIE DE PORTIEUX
RAMBERVILLERS
THAON LES VOSGES
EPINAL
GIRANCOURT
DOMPAIRE
MONTHUREUX SUR SAONE
DARNEY
BAINS LES BAINS
XERTIGNY
ARCHES

60 opérateurs nationaux (tels que la SNCF, la MSA, VOGELIS...) participent au financement.

3) **Tourisme de Pays et Marché de Noël**

Convention entre le PETR et la ville d'Epinal pour les modalités de partenariat financier du village de ST NICOLAS et marché de Noël 2016 dans le règlement des factures à hauteur de 40 000 €.

SCOT

M. Anthony LANGEVIN, délégué SCOT de la commune, rappelle les différentes dates qu'il a déjà transmises à l'ensemble des élus et donne les dernières informations :

Réunion du 14 octobre 2016 :

- Approbation du PLU de Thaon les Vosges, commune de Capavenir Vosges
- Avenant TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)
- Adhésion à l'AVIAL (Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement)
- Ont été également abordés les moyens de locomotion, les modes de transport.

Prochaines réunions territoriales de concertation en vue de la révision du SCOT :

- Xertigny : 21 novembre 18 H 00 salle polyvalente rue Becker
- Épinal, 24 novembre 18 H 00 dans le Grand Salon de l'hôtel de Ville
- Charmes : 1^{er} décembre 18 H 00 dans la salle de l'Espée

Prochaine réunion du SCOT le 19 décembre 18 H 00 à l'espace Cours à Épinal suivi d'une conférence sur « BIMBY, un outil de densification douce » de 20 H 00 à 21 H 30.

FORET

M. Nicolas HAYOTTE informe que 13 personnes ont demandé du bois à façonner.

Les coupes se feront dans la parcelle 18, 200 stères sont estimés pour le bois à façonner ce qui équivaut à environ 15 stères par lot.

MM. Yvan RIVAT et Joël JACQUEMIN ont accompagné M. VICTOR pour le marquage des arbres soit 5 chênes, 19 hêtres sur la parcelle 18 ainsi qu'un gros chêne et un gros hêtre sur le point de tomber sur d'autres parcelles.

Ces grumes seront vendues en contrat d'approvisionnement.

Concernant le bois façonné sur coupes, le bucheron a coupé les 110 stères demandés. Ils seront distribués en début d'année 2017.

Travaux en Forêt « Rappes »

- Parcelle 2 : Giro broyeur traçage des lignes - travaux déjà effectués.
- Parcelle 3 : Dégagement des chênes pour un montant de 7 000.00 € H.T. inscrit au budget 2016 qui sera mis en reste à réaliser sur le budget de l'année 2017. Les travaux seront effectués tout début 2017.

Confirmation du retrait de la Commune de Frizon du Syndicat Intercommunal Scolaire du secteur de Thaon les Vosges

Mme le Maire informe avoir reçu l'arrêté préfectoral confirmant le retrait de la Commune de Frizon du Syndicat Intercommunal Scolaire du secteur de Thaon les Vosges.

Fête de la Truffe à Langley

Mme le Maire informe que dimanche 6 novembre de 9H30 à 17H30 à Langley aura lieu la fête de la truffe et des produits du terroir.

Bulletin Municipal

M. Yvan RIVAT souhaite prendre date pour la rédaction du futur bulletin municipal. La commission se réunira le 19 novembre prochain à 9 H 00 en mairie.

Cérémonie des vœux

Mme le Maire indique que les vœux auront lieu le 20 décembre prochain.

Fin de la réunion à 21 H 10